

Compte-rendu CAP des CT du 13 octobre 2017

Déclaration préalable :

Cette CAP des contrôleurs du 13 octobre 2017 se tient dans un contexte particulièrement dégradé pour les agents de la Fonction Publique qui viennent de l'exprimer massivement par les grèves et manifestations du 10 octobre à l'appel de 9 OS. Dans un contexte de réductions des effectifs annoncés de 120 000 suppressions de postes pour l'ensemble de la FP en 2018, 239 postes seront encore supprimés dans notre ministère.

Cette CAP s'inscrit également dans un climat particulièrement tendu et inquiétant pour les 2104 contrôleurs encore en fonction : aucune perspective de carrière ou de mobilité ne s'ouvre à eux. Malgré l'ouverture de négociations (enfin !) il y a tout juste une semaine, les CT sont les grands laissés pour compte de notre ministère, quels que soient les postes ou fonctions occupées. Malgré les nombreuses pressions de la hiérarchie pour s'inscrire au CRIT, force est de constater que le nombre d'inscription est en constante diminution : 562 dossiers en 2017 alors que plus de 2000 agents pourraient postuler. Cela s'explique en grande partie par un dégoût des contrôleurs pour ce concours injuste, aliénant et aux critères opaques.

Ainsi comme l'atteste le tableau de la pyramide des âges des effectifs de contrôleurs au 31 janvier 2016 (document remis au groupe national de négociation du devenir des contrôleurs) sur les 2104 agents, 385 ont plus de 60 ans soit 18.2% des effectifs. En effet, les conditions injustes de recul de l'âge de départ en retraite (62 ans en moyenne) et le nombre d'annuités augmentées à 42 pour pouvoir bénéficier d'une maigre retraite à taux plein (avec une pension moyenne de 1400 euros pour un contrôleur) ont pour effet le maintien en activité dans des conditions particulièrement difficiles des contrôleurs les plus âgés. De plus les salaires des agents sont toujours bloqués à un niveau dramatiquement bas avec en cause le gel du point d'indice, PPCR et la RIFSEEP.

Parmi ces 385 agents, 275 sont des femmes pour lesquelles les carrières « à trous » du fait du temps partiel les obligent à reporter leur départ en retraite en raison de trimestres manquants et de simulations financières de pensions ridiculement basses. Les 1413 agentes de notre ministère sont encore plus pénalisées lorsqu'il s'agit de présenter le CRIT : comment s'éloigner de son domicile durant des semaines lorsque l'on a des enfants à charge ?

Derrière les chiffres, les %, les projections par tableaux, la mise en extinction de ce corps effectuée en marche forcée n'est pas complètement réalisée : il reste des contrôleurs en chair et en os dans tous les services qui continuent à assurer les missions de service public. Ces contrôleurs doivent bénéficier des garanties du statut de la FP notamment du droit à mutation, du droit à un déroulement de carrière, du droit à contestation de leurs entretiens d'évaluation

Or nous constatons qu'actuellement nos droits sont bafoués par la direction !

Le droit de mutation des CT se réduit de plus en plus : seuls 55 des 99 postes en sections sont ouverts aux CT lors de cette CAP. Des postes de CT qui sont les premiers à disparaître des avis de mutation ou encore à être « gelés », des régions entières où les CT ne sont plus acceptés en section. Il a fallu attendre l'ordonnance du 5 octobre 2017 pour que vous mettiez enfin des postes soi-disant gelés à la vacance par une note d'information du 11 octobre !!

Aujourd'hui ce sont 23 postes qui n'ont pas été pourvus à la CAP des IT et qui auraient pu être pourvus par des CT. Nous connaissons au moins 3 cas de contrôleurs qui se voient refuser une mutation pour cette raison sans compter ceux qui n'osent pas présenter leur candidature. La direction est plus que jamais responsable de la surcharge de travail des agents due aux intérimaires et de leur démotivation !

Les CT, au lendemain des résultats d'une nouvelle session du CRIT, ont plus que jamais l'impression de ne pas avoir leur place au sein de notre ministère, ont plus que jamais un avenir et une carrière bouchés par une mise en extinction réalisée de manière barbare.

L'ambiance dans les services depuis le plan Sapin est catastrophique ! Les agents subissent de nombreuses pressions de la hiérarchie. Aujourd'hui, nous avons connaissance de deux procédures disciplinaires engagées et de nombreuses menaces de sanction dans toutes les régions. Il est inadmissible que dans notre ministère, qui est censé défendre le dialogue social, on tente de faire taire les agents qui revendiquent.

La CGT vous demande des mesures d'urgence pour notre ministère :

- Abandon de toutes les procédures contre les militants syndicaux
- Arrêt du fléchage des sections et l'ouverture de tous les postes vacants aux CAP
- Abandon du plan social en cours et recrutement des effectifs nécessaires pour mener à bien nos missions
- Abandon du CRIT et passage de tous les CT qui le désirent en IT par ordre d'ancienneté

D'ores et déjà une nouvelle journée de lutte contre les ordonnances Macron est prévue le 19 octobre, la CGT-TEFP appelle tous les agents à y participer.

Réponses de la direction :

Les sujets abordés par les OS dépassent le domaine de la CAP : ce sont des sujets d'évolution de la fonction publique (**ils refusent donc tout net d'en parler !**). La baisse des effectifs à venir dans les prochaines années va certainement avoir un impact sur les missions des agents du ministère. Des échanges sur l'organisation des services auront lieu dans d'autres instances (**Apparemment cette question sera abordée en CTM, les 289 postes en moins prévus en 2018 seront suivis de nombreux autres et les missions vont donc être changées en conséquence**).

Les réflexions sont ouvertes sur l'avenir des CT et il y a un assouplissement réel de l'administration sur les CT en section (**Blondel a envoyé un mail disant que les CT ne seraient pas sortis de section à l'échéance 2020**). La DRH a indiqué qu'il n'y aurait pas de prolongement du PTE et qu'il y aurait des possibilités d'intégrer un corps de catégorie A (**soit ce qui avait été dit lors de la 1^{ère} réunion de négociation sur l'avenir des CT**).

Sur les mutations, les DIRECCTEs sont parfois amenées à privilégier certains corps (**la DRH trouve ça bien**).

Les problèmes de carrières et de rémunérations se posent dans tous les corps, techniques ou non. Il faudra dans les prochaines années faire preuve de « souplesse » et se « plier » aux nouvelles définitions des missions. Le passage au RIFSEEP des CT est compliqué. Ça entraîne des problèmes de classement dans des groupes : il y en aura 3 au lieu de 2 (**ils vont aboutir en fin d'année et donner l'argent manquant, normalement**).

Compte-tenu de la souffrance actuelle des CT (**surtout à cause du CRIT et du manque de perspectives**), un accompagnement doit être fait pour ceux qui échouent au CRIT (**il n'est pas précisé de quelle sorte... !**). Les managers doivent prendre en compte la souffrance (**sic !**).

Procès-verbaux des séances :

- 15 décembre 2015 => approuvé
 - 10 mai 2016 => approuvé
 - Conseil de discipline du 9 mai 2016
 - Conseil de discipline du 20 avril 2017
-

Tableau de mutations :

Poste	N° Vœux	Nom	Prénom	Candidat retenu	Commentaire / Vote
Vacance nationale					
Vacance infrarégionale					
Auvergne Rhône Alpes					
Haute Loire (43) G administration travail		Pas de candidat-e			
Rhône (69) Renseignements (2 postes)	1/2	ROCHER	Gérard	ROCHER Gérard	
UR (69) G FSE		Pas de candidat-e			
UR (69) G RH - Clermont	1/1 1/3	BONNET RODRIGUEZ	Vanda Michael	BONNET Vanda	
UR (69) G RH	2/2	ROCHER	Gérard	Non pourvu	
UR (69) G RH		pas de candidat-e			
Bourgogne Franche-Comté					
Doubs (25) G emploi et développement	2/4	DODEROVIC	Pierre-Adrian		Non vacant
Doubs (25) G. MOE / SAT	1/4	DODEROVIC	Pierre-Adrian	Non pourvu	Pas assez d'ancienneté
Doubs (25) Renseignements - 2 postes	3/4	DODEROVIC	Pierre-Adrian	Non pourvu	1 poste retiré
Jura (39) G. admin Générale		Pas de candidat-e			Non vacant
Yonne (89) G mesures emploi		Pas de candidat-e			
UR (25) Appui pôle 3E	4/4	DODEROVIC	Pierre-Adrian		Non vacant
Bretagne					
Finistère (29) Renseignements	1/1	TAILLANDIER	Fabien	TAILLANDIER Fabien	Sous réserves
Ille et Vilaine (35) Section St Malo	1/3	FOURNIER	Thomas		Réservé IET
Ille et Vilaine (35) Renseignements		Pas de candidat-e			
Ille et Vilaine (35) Section	2/3	FOURNIER	Thomas		Poste retiré
Ille et Vilaine (35) Section	3/3	FOURNIER	Thomas		Poste retiré
Morbihan (56) Section Lorient	1/1 1/1	PELAE TEINTURIER	Régis Richard	PELAE Régis	
UR (35) G emploi	1/1	MACE	Murielle	MACE Murielle	

Poste	N° Vœux	Nom	Prénom	Candidat retenu	Commentaire / Vote
Vacance nationale					
Vacance infrarégionale					
Centre Val de Loire					
Eure et Loire (28) Section - 2 postes	1/1	SY	Ramata	SY Ramata	
Indre-et-Loire (37) Section	Pas de candidat-e				Non vacant
Indre-et-Loire (37) Renseignements					
Corse					
Corse du Sud (2A) SCT	Pas de candidat-e				
UR (2A) RH proximité					
Grand Est					
Haute-Marne (52) SCT	Pas de candidat-e				
Meuse (55) SCT					
UR (67) Dialogue social - Châlon					
Hauts de France					
Aisne (02) Renseignements	Pas de candidat-e				
Nord (59) G ruptures conv. Lille	3/3	RODRIGUEZ	Michael	RODRIGUEZ Michael	
Nord (59) Section - Valenciennes	Pas de candidat-e				
Pas-de-Calais (62) Renseignements	1/1	AMANT	Véronique	AMANT Véronique	
Pas-de-Calais (62) Section - agricole	Pas de candidat-e				
Pas-de-Calais (62) Section - Béthune					
Somme (80) IAE					
Ile de France					
Paris (75) Activité partielle	Pas de candidat-e				
Seine et Marne (77) Section					
Seine et Marne (77) Renseignements					
Yvelines (78) Section - 2 postes					
					Pourvu par un IT

Poste	N° Vœux	Nom	Prénom	Candidat retenu	Commentaire / Vote					
Vacance nationale										
Vacance infrarégionale										
Yvelines (78) IAE	Pas de candidat-e									
Essonne (91) Section - 2 postes										
Hauts de Seine (92) Section										
Hauts de Seine (92) Renseignements						Pourvu en interne				
Seine Saint Denis (93) Section						Pourvu par un IT				
Val de Marne (94) Section						Pourvu par un IT				
Val d'Oise (95) Mut. Eco										
UR (75) G. finances										
UR (75) G. RH										
UR (75) G Titres Pro										
UR (75) URACTI						Pourvu par un IT				
UR (75) G Ets adaptées										
UR(75) G logistique										
Paris (75) Section - 3 postes						1/2	BORGHERO	François	BORGHERO François	+ 2 IT
Paris (75) G RH						Pas de candidat-e				
Paris (75) Pôle dialogue social										
Paris (75) Renseignements						2/2	BORGHERO	François	Non pourvu	
Paris (75) MOE - 2 postes	Pas de candidat-e									
Seine et Marne (77) Accords ets										
Yvelines (78) Section - 2 postes										
Essonne (91) Section										
Hauts de Seine (92) Section - Malakoff						Pourvu par un IT				

Poste	N° Vœux	Nom	Prénom	Candidat retenu	Commentaire / Vote
Vacance nationale					
Vacance infrarégionale					
Hauts de Seine (92) Section - 2 postes					
Hauts de Seine (92) G Accords					
Seine Saint Denis (93) Section - 2 postes					
Val de Marne (94) Section					
UR (92) URACTI	1/1	DIVAY	Jean-Marc	DIVAY Jean-Marc	1er mars 2018
UR (94) URACTI					Poste retiré
UR (75) FSE					
UR (75) G projets régionaux					
Normandie					
Eure (27) Section - 2 postes					
Orne (61) Section - 2 postes					
Orne (61) Renseignements / SCT					
Seine Maritime (76) Section					
Seine Maritime (76) Section - Le Havre					Pourvu par un IT
UR (76) ESIC					
Nouvelle Aquitaine					
Dordogne (24) G aides développement	1/1 1/1 1/1 2/3	DREAN MAGNIEZ PICHON RODRIGUEZ	Vanessa Thierry Christine Michael	DREAN Vanessa	Motif prioritaire
Vienne (86) Rens. et dispo travail					
UR (33) URACTI	1/1 1/1	KIEFFER MARTY	Laurent Aurore	MARTY Aurore	Motif prioritaire
Occitanie					
Ariège (09) Mut éco					
Aude (11) G. emploi et budgets					

Poste	N° Vœux	Nom	Prénom	Candidat retenu	Commentaire / Vote
Vacance nationale					
Vacance infrarégionale					
Aude (11) Renseignements	3/5	QUIROS	Pierre	Non pourvu	
Gard (30) Section - 3 postes	1/5	QUIROS	Pierre	Non pourvu	+ 2 IT
Gard (30) Renseignements / SCT à Alès	2/5	QUIROS	Pierre	Non pourvu	
Haute-Garonne (31) Section	2/5 1/3	LAJUS NICKLER	Véronique Luc		Pourvu par un IT
Haute-Garonne (31) Renseignements	1/1 3/3	LAJUS NICKLER	Véronique Luc	LAJUS Véronique	
Gers (32) Section	5/5	QUIROS	Pierre		Pourvu par un IT
Hérault (34) Section	Pas de candidat-e				Poste retiré
Hérault (34) Section Beziers					Pourvu par un IT
Hérault (34) Renseignements					
Hérault (34) Rens. / MOE					
Hautes Pyrennées (65) Section					
Tarn et Garonne (82) Section	4/5	QUIROS	Pierre	Non pourvu	
UR (31) G RH	4/5	LAJUS	Véronique	Non pourvu	
UR (31) G. Logistique et moyens	5/5	LAJUS	Véronique	Non pourvu	
UR (33) G. Emploi ESS et IAE	3/5	LAJUS	Véronique	Non pourvu	
Tarn (81) Section	2/3	NICKLER	Luc	NICKLER Luc	
Pays de la Loire					
Maine et Loire (49) Section Cholet	Pas de candidat-e				
UR (85) URACTI	2/2	GIRON	Gwenaëlle	GIRON Gwenaëlle	
Loire Atlantique (44) Section	Pas de candidat-e				Pourvu par un IT
Loire Atlantique (44) Section - St Nazaire	1/2	GIRON	Gwenaëlle	Non pourvu	

Poste	N° Vœux	Nom	Prénom	Candidat retenu	Commentaire / Vote
Vacance nationale					
Vacance infrarégionale					
PACA					
Alpes Maritimes (06) Rens. Et form pro		Pas de candidat-e			
Alpes de Haute Provence (04) Rens. / MOE/ Form pro					
Alpes Maritimes (06) Rens. / Form pro / SCT					
Bouches du Rhône (13) Rens. / Form pro					
Bouches du Rhône (13) G. dispos 3E					
Bouches du Rhône (13) Mut éco					
DOM					
Guyane (973) ESIC logistique		Pas de candidat-e			
Mayotte (976) Section					
Mayotte (976) VAE / CPER					Poste retiré
Mayotte (976) SRC					
Mayotte (976) SCT					
DGT					
75 Assistant GNVAC		Pas de candidat-e			

Explications :

Pour Fabien Taillandier : Le poste est occupé par un agent devant partir en retraite en mars, attente de vacance du poste.

Pour Thomas Fournier : Les OS ont insisté pour que son nom soit retenu pour la prochaine CAP de mutation pour des postes en Ille et Vilaines

Pour Véronique Le Caer : poste URACTI pourvu par un IT, la direction va revoir ses positions concernant le fléchage à l'URACTI !

Pour Pierre Quiros : le besoin de partir est noté mais son affectation est trop récente...

Pour Gwenaëlle Giron : le poste à l'URACTI est classé très prioritaire donc seulement le 2nd choix est donné.

Examen des recours pour modifications d'entretiens professionnels :

2 cas de contrôleurs de classe normale.

Vos élus CGT-TEFP :

- Florence Landois (UD 38)
- Louise Fasso-Monaldi (UD 75)
- Gilles Iché (UD 65)
- Corinne Gubian (UD 69)